

IVANHOÉ EUROPE MANAGEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 176.000 euros
Siège social : 28 – 32 Avenue Victor Hugo 75116 Paris
840 098 776 R.C.S. Paris
(ci-après, la "Société")

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 24 AVRIL 2025

Conformément aux stipulations des articles 11 et 12 des statuts de la Société,

La soussignée :

Ivanhoé Cambridge Holdings UK Limited, société de capitaux de droit anglais, dont le siège social est situé 70 Broadwick Street, Soho, Londres W1F 9QZ, Royaume-Uni, immatriculée au Companies House sous le numéro 12255891, représentée par Messieurs Richard Martin Saul et Ajaypal Singh Phull dûment habilités aux fins des présentes,

Titulaire de la totalité des parts sociales et des droits de vote composant le capital de la Société, soit 1.000.000 parts sociales d'une valeur nominale de 0,176 euro chacune,

ci-après désignée, l'"**Associé Unique**",

En présence de :

Madame Rana Ghorayeb, intervenant aux présentes en qualité de gérant de la Société, et

Madame Christina Forrest, intervenant aux présentes en qualité de nouveau gérant pressenti de la Société.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société (ci-après, les "**Statuts**") ;
- le rapport du gérant ;
- le texte des décisions proposées ;
- la lettre de démission de Madame Rana Ghorayeb de son mandat de gérant ;

(ci-après ensemble, les "**Documents Visés**").

A pris, par acte sous seing privé, les décisions portant sur :

- approbation des conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises et renonciation (i) au délai et aux formes de convocation visés par la loi, les règlements et les statuts de la Société, (ii) aux droits d'information préalable à la prise des décisions des associés de la Société ou à la tenue d'une assemblée générale tels que prévus par la loi, les règlements et les statuts de la Société, ainsi qu'aux délais y afférents et (iii) à se prévaloir du défaut de convocation et de communication des documents prévus par les dispositions de la loi, des règlements et des statuts de la Société dans les formes et délais prescrits par ces dispositions ;

- constatation de la démission de Madame Rana Ghorayeb de son mandat de gérant de la Société ; nomination de Madame Christina Forrest en qualité de nouveau gérant de la Société ;
- pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Les termes et expressions commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée dans le paragraphe dans lequel ils sont définis ou dans les statuts de la Société, selon le cas.

DECISION LIMINAIRE

Au titre des présentes, l'Associé Unique **approuve expressément**, les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises, à savoir sous la forme d'un acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité, conformément aux articles 11 et 12 des Statuts.

L'Associé Unique **déclare**, avoir pu prendre pleine et entière connaissance en temps utile, de tous documents et informations nécessaires à son information, en ce compris les Documents Visés, ainsi que des autres documents énumérés par la loi, les règlements et les Statuts.

Par conséquent, l'Associé Unique **déclare**, être dument informé au titre des projets de décisions ci-dessous et en conséquence renoncer expressément à titre définitif et irrévocable, (i) au délai et aux formes de convocation visés par la loi, les règlements et les Statuts, (ii) aux droits d'information préalable à la prise des décisions de l'Associé Unique de la Société ou à la tenue d'une assemblée générale tels que prévus par la loi, les règlements et les Statuts, ainsi qu'aux délais y afférents et (iii) à se prévaloir du défaut de convocation et de communication préalablement aux présentes de tous documents, prévus par la loi, les règlements et les Statuts dans les formes et les délais prescrits par ces dispositions.

Cette décision est adoptée.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise des Documents Visés, et spécifiquement de la lettre de démission de Madame Rana Ghorayeb de son mandat de gérant de la Société,

prend acte de ce qui suit :

- de la démission de Madame Rana Ghorayeb de son mandat de gérant de la Société prenant effet à l'issue des présentes, et
- aucune somme, de quelque nature que ce soit, ne reste due par la Société à Madame Rana Ghorayeb au titre de l'exercice de ses fonctions de gérant de la Société ;

donne quitus entier et sans réserve à Madame Rana Ghorayeb au titre de l'exercice de son mandat de gérant de la Société et la remercie de son accompagnement ;

et

décide consécutivement de nommer en qualité de nouveau gérant de la Société, en remplacement de Madame Rana Ghorayeb, avec effet immédiat à l'issue des présentes, et pour une durée non limitée, la personne ci-après désignée :

- **Madame Christina Forrest**, née le 18 mars 1980 à Dusseldorf, Allemagne, de nationalité anglaise, domiciliée au 4, Stormont Road, Londres, SW11 5EN, Royaume-Uni.

En sa qualité de gérant de la Société, Madame Christina Forrest sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués par la Loi à l'Associé Unique.

Madame Christina Forrest ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de gérant de la Société.

Madame Christina Forrest, présente en séance, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant d'exercer lesdites fonctions.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé à l'effet de procéder à toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par les dispositions législatives et réglementaires applicables relativement à l'une ou plusieurs des décisions ci-dessus, partout où besoin sera, et, plus généralement, de faire tout ce qui se révélerait nécessaire et/ou utile à cette fin.

Cette décision est adoptée.

*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé lequel, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, ainsi que par le gérant démissionnaire de la Société et le gérant, nouvellement désigné.

Fait le 23 avril 2025, par signature électronique au moyen de la plateforme électronique de signature DocuSign Protect & Sign garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

L'Associé Unique

Ivanhoé Cambridge Holdings UK Limited

Représentée par :

Monsieur Richard Martin Saul

Richard Martin Saul

Signature

Monsieur Ajaypal Singh Phull

Ajay Phull

Signature

Le gérant démissionnaire

Madame Rana Ghorayeb

Rana Ghorayeb

Signature

Le Gérant nouvellement désigné

Madame Christina Forrest ¹

Bon pour acceptation des fonctions de gérant de la Société

Signature

Christina Forrest

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « *Bon pour acceptation des fonctions de gérant de la Société* »